

[La Ville de Péronne est labellisée « Ville Internet »](#)

La Ville de Péronne a été labellisée « Ville Internet » par l'association Villes Internet ! Péronne a été récompensée avec deux @ sur les 5 qu'il est possible de recevoir. Actuellement, seules deux communes de la Somme sont labellisées. Péronne devient donc la 3ème Ville Internet du territoire et est la première à recevoir le label dans l'est de la Somme !

Ce label national est remis aux communes qui travaillent à la mise en place d'une approche citoyenne d'internet et du numérique. L'obtention du label atteste de l'existence de services publics numériques locaux et témoigne de l'engagement des élus et des agents dans le développement d'un internet citoyen.

[Précédent](#) [Suivant](#)

[Précédent](#) [Suivant](#)